

Questions orales

● (1415)

[Traduction]

L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉELES CONSÉQUENCES DE LA RÉDUCTION DES DÉPENSES
EFFECTUÉE PAR LE GOUVERNEMENT

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, le premier ministre du Canada (M. Mulroney) a carrément trompé les employés de l'Énergie atomique du Canada Limitée et de toutes les entreprises connexes au cours de la dernière campagne électorale.

En 1984, l'actuel premier ministre avait promis de permettre à l'Énergie atomique du Canada Limitée non seulement de maintenir le niveau de ses recherches mais peut-être même d'entreprendre des recherches plus poussées. Le premier ministre et son ministre des Finances (M. Wilson) n'étaient pas sitôt au pouvoir qu'ils prenaient la décision catastrophique de réduire de moitié ou de 100 millions de dollars le budget de l'Énergie atomique et d'alléger les réserves de cette société de 70 autres millions de dollars.

Jusqu'à maintenant, ils se sont emparé de la caisse de réserve de 70 millions de dollars et de 60 des 100 millions de dollars dont ils ont réduit le budget de l'ÉACL.

L'an prochain, le gouvernement, qui se contente de parler de recherche et de développement, va réduire encore de 25 millions le budget alloué à la recherche et au développement à l'Énergie atomique, puis de 15 autres millions l'année d'après.

Je demande au gouvernement de mettre ses belles paroles de côté et de commencer à appuyer une industrie qui a épargné des milliards de dollars à notre pays au cours des quarante dernières années grâce à ses découvertes dans le domaine énergétique, dans celui de la recherche médicale, dans de nombreux secteurs de la technologie de pointe, et dans toutes sortes de ramifications d'une industrie qui a beaucoup contribué à bien des secteurs de la vie humaine . . .

M. le Président: Je regrette de devoir interrompre le député, mais le temps mis à sa disposition est expiré.

* * *

L'AGRICULTUREL'ANNONCE D'UNE AIDE FÉDÉRALE SUPPLÉMENTAIRE POUR LES
AGRICULTEURS

M. Bill Gottselig (Moose Jaw): Monsieur le Président, l'annonce du Programme spécial canadien pour les grains que le premier ministre (M. Mulroney) a faite hier est une bonne nouvelle pour tous les agriculteurs canadiens. Les mesures suivantes donnent certes un sens nouveau au vieil adage qui dit que les actes sont plus éloquents que les paroles: l'injection de 1,1 milliard de dollars en espèces, la prolongation des remises de taxe sur le carburant, le financement supplémentaire de la Société du crédit agricole à raison de 100 millions de dollars par année pour les trois prochaines années, la disposition d'annulation de la moitié du déficit du fonds de stabilisation

concernant le grain de l'Ouest, la reconnaissance de la nécessité de s'attaquer au grave problème de la dégradation des sols par les programmes de l'Administration de rétablissement agricole des Prairies, et l'affectation de 40 millions de dollars aux bureaux d'examen de l'endettement agricole pour les garder en activité jusqu'en 1991.

Cela nous change, monsieur le Président, d'entendre un premier ministre déclarer que «le gouvernement soutiendra les agriculteurs et leur famille en temps d'épreuve».

Nous nous souvenons trop bien d'un ancien premier ministre qui répondait par la question: «Pourquoi vendrai-je votre blé?», et par un geste obscène.

La réaction du milieu agricole montre que ce nouveau programme est bien accueilli là où c'est important, dans les cuisines des fermes et les petits restaurants de tout le pays.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURESLA SITUATION À HAÏTI—L'OBLIGATION POUR LE
GOUVERNEMENT DE PRENDRE UNE POSITION FORTE ET CLAIRE

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, comme tous les Canadiens, nous, au sein du Nouveau parti démocratique, sommes choqués par les événements récents à Haïti. Nous sommes également déçus par la faible réponse du gouvernement du Canada face à cette situation grave.

Il est évident, monsieur le Président, que le Conseil national de gouvernement du général Namphy a perdu toute légitimité à Haïti et que le nouveau Conseil électoral provisoire que le général Namphy vient de nommer est inconstitutionnel.

Face à cette situation de crise, le gouvernement du Canada doit prendre une position forte et claire. Une note de protestation diplomatique ne suffit pas. Le gouvernement doit couper son aide à Haïti et mettre fin aux déportations des réfugiés haïtiens. Au niveau international, le gouvernement doit s'exprimer clairement contre le régime du général Namphy et doit travailler vigoureusement aux Nations Unies et ailleurs pour mobiliser des pressions internationales puissantes et efficaces sur le régime du général Namphy, afin d'assurer de nouvelles élections stables, honnêtes et légitimes.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEURL'ARTICLE 1904,2 DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE—LA
POSITION DU PREMIER MINISTRE—ON DEMANDE DES
PRÉCISIONS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, en l'absence du premier ministre, je vais poser une question plutôt . . .